

Réf: Dossier 342485

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION FONGBE FADJO » en abrégé « S.C.2F »

Siège ABIDJAN ANYAMA AZAGUIE VILLA ELEVI, Lot  
904, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION FONGBE FADJO » en abrégé « S.C.2F »

Objet : – LOTISSEMENT (AMÉNAGEMENT FONCIER) ;  
– GÉNIE CIVIL (BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS) ;

– TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES ;

– DIVERS ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

— L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

— L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

— La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

— Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social où pouvant en faciliter l'extension où le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA AZAGUIE VILLA ELEVI, Lot  
904, Ilot 28

Dirigeant(s) M FONGBE FADJO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09262 du 11/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54979/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

